

Rappel: Un contrôle qualité consiste à analyser le tri des habitants avant la collecte. Les erreurs importantes sont systématiquement signalées aux habitants par le refus du bac à la collecte et par la visite d'un agent du Sietrem. Les erreurs moins importantes font l'objet d'une note déposée dans la boîte aux lettres et d'une visite d'un agent.

Observations particulières

Le 19 janvier 2016, un contrôle qualité a été effectué sur la commune de Chelles et les résultats, comparés à ceux du 21 janvier 2014 sont les suivants :

- Le nombre de bacs ne contenant pas d'erreurs augmente (83,8% sur ce contrôle et 68,9% en janvier 2014).
- Le nombre de bacs notés avec de petites erreurs est en diminution (de 27,7% à 13,6%).
- Le nombre de bacs refusés (2,6%) diminue par rapport au dernier contrôle qualité (3,4%).

Les bacs notés, cumulés aux bacs refusés constituent les refus du centre de tri et engendrent un surcoût important. Ils sont pour ce contrôle qualité de 16,2% alors qu'ils étaient de 31,1% le 21 janvier 2014.

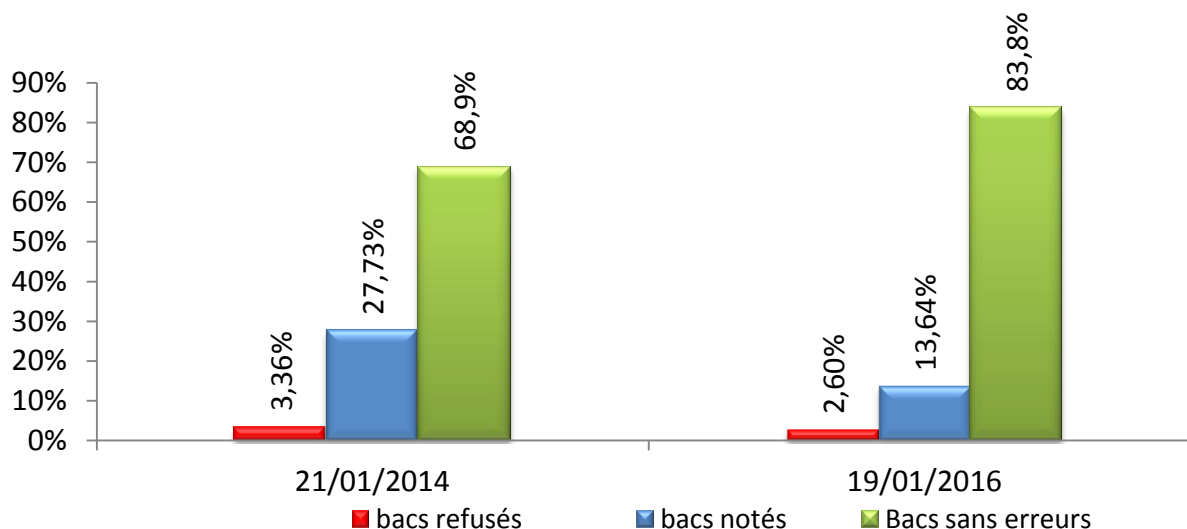
Les données relevées soulignent que les principales erreurs sont encore dues à la confusion entre les plastiques recyclables (bouteilles, bidons et flacons) et ceux qui ne le sont pas (films plastiques, barquettes...).

Intervention du syndicat

Les agents du SIETREM sont mobilisés pour améliorer l'information auprès des habitants. Cependant, afin améliorer l'efficacité des futures campagnes de sensibilisation, le soutien de votre commune est nécessaire à travers vos outils de communication.

Des réunions publiques, des interventions sur le marché et des articles dans le journal municipal, peuvent être effectués. Le Sietrem se tient à votre entière disposition pour vous fournir toute la documentation nécessaire.

Evolution de la qualité des bacs contrôlés





Bilan des bacs contrôlés :

	19 janvier 2016		21 janvier 2014
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
Bacs contrôlés	154	-	-
Bacs refusés	4	2,6%	3,4%
Bacs notés : petites erreurs	21	13,6%	27,7%
Bacs corrects	129	83,8%	68,9%



Répartition des erreurs dans l'ensemble des bacs contrôlés^(*) :

	19 janvier 2016		21 janvier 2014
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
Plastiques	24	15,6%	24,4%
Ordures ménagères	4	2,6%	0%
Polystyrène	1	0,6%	4,2%
Divers	1	0,6%	8,4%
Sans erreur	129	83,8%	68,9%

(*) : Un même bac peut contenir plusieurs erreurs. Le total est donc supérieur à 100 %



Erreurs observées dans les bacs refusés :

	19 janvier 2016		21 janvier 2014
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
Plastiques	3	75%	100%
Ordures ménagères	4	100%	25%
Polystyrène	1	25%	0%
Divers	0	0%	25%



Secteurs contrôlés :

Secteur compris entre l'allée du Muguet, l'Avenue René Levasseur, le Chemin de Chantereine, la route Départemental N°34, le chemin de Courtry et l'allée Des Coudriers.

